

GRILLE TARIFAIRE DES INTERVENTIONS EJ ENERGIES 2020

I - Intervention en maintenance chauffage

TYPE Intervention	Forfait de prise en charge (dont 1 h comprise)	Déplacement	Pièces et consommables	tarif MO H.T. Au delà 1ère heure
Jour : du lundi au vendredi : 7h30-17h30	85,00 €	compris	sur devis	61,50 €
Soir : 17h30-21h30 et Samedi	92,25 €	compris	sur devis	92,25 €
Nuit, dimanche et jour férié	123,00 €	compris	sur devis	123,00 €

II - Intervention en sanitaire, recherche de fuite

TYPE Intervenant	Forfait de prise en charge (dont 1 h comprise)	Déplacement	Pièces et consommables	tarif MO H.T. (jour*) au delà 1ère heure
Heure chef d'équipe, ouvrier spécialisé (*) - facturation à la demi heure	85,00 €	inclus dans forfait prise en charge jusqu'à 20 kms - départ société	sur devis	50,00 €
Forfait intervention immédiate - urgences en sus	90,00 €			

(*)Majorations tarif horaire H.T.

* intervention le soir, samedi (17h30 à 21h30)

150%

* intervention la nuit, le dimanche et jour férié (21h30 à 7h30)

200%

NB : horaires jour : 7h30-17h30

Indemnités kilométriques au réel au-delà de 20 kms - départ geispolsheim- rue de l'industrie :

0,80 € /km

III -Prestations de curage, assainissement

TYPE Intervention	Type de camion utilisé pour réaliser la prestation	Déplacement : montant forfaitaire HT	Pièces et consommables	tarif MO H.T.
Jour : du lundi au vendredi : 7h30-17h30	Renault Maxity ou CABSTAR(1 à 2 pers)	120,00 €	sur devis	120,00 €
Jour : du lundi au vendredi : 7h30-17h30	camion ADR 26 T (1 à 2 pers)	145,00 €	sur devis	145,00 €
Soir : 17h30-21h30 et Samedi	Tous types confondus	145,00 €	sur devis	145,00 €
Nuit, dimanche et jour férié	Tous types confondus	180,00 €	sur devis	180,00 €
Traitement coût déchets hydrocarbures			391 €/tonne	
Traitement coût déchets graisses			22,3 €/tonne	
Traitement coût déchets divers hors hydrocarbures et graisses			13,874 €/tonne	
Conduite en station petit véhicule à partir de 1M3 - FORFAIT DE 120 € HT				
Conduite en station camion ADR 26 T +dépotage+analyse - FORFAIT DE 725 € HT				

Forfait de prise en charge : secrétariat, standard, facturation, déplacement (dans certains cas), fermeture dossier, fournitures administratives...

IK = indemnités kilométriques (amort véhic, essence)

ID = indemnités déplacement

ID = nombre de kms max de la zone * IK

NB : le temps de route est inclus dans le nombre d'heures facturées